

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR - PROJETS SOUTENUS A PARTIR DE 2021 AVANCE SUR RECETTES

Signature de la Convention de soutien et premier paiement		70% du total de l'aide	✓
1	❖ Copie du/des contrat(s) de coproduction définitif(s), et le cas échéant, des avenants		
2	❖ Plan de financement révisé faisant apparaître <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le soutien financier octroyé par Eurimages ➤ Le taux de change appliqué (identique au taux utilisé lors du dépôt de la demande) pour les monnaies autres que celles en EUR <i>Vous pouvez utiliser votre propre modèle ou télécharger un modèle à partir de la section Téléchargement - > Documents de notre site internet</i>		
3	❖ Budget de production en euros et en monnaie nationale indiquant clairement la répartition des dépenses entre les coproducteurs		
4	❖ Coordonnées bancaires (une seule option au choix) <p>A) Le soutien financier d'Eurimages sera versé à chacun des coproducteurs. Veuillez fournir les coordonnées des comptes bancaires de chacun des coproducteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ le nom de la banque et son adresse / le code SWIFT de la banque / le numéro IBAN ➤ la devise dans laquelle le compte est détenu <p>B) Le soutien financier d'Eurimages sera versé sur le compte du producteur délégué. Veuillez fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les coordonnées du compte de production utilisé pour le film, telles qu'indiquées ci-dessus ➤ une déclaration écrite signée par les autres coproducteurs autorisant le versement de l'aide sur ce compte. <i>Notez que le soutien ne peut pas être payé sur un compte ouvert par un coproducteur national</i>		
5	❖ L'Annexe I dûment complétée <ul style="list-style-type: none"> ➤ Modèle à télécharger à partir de la section Téléchargement du site internet et à compléter avec les éléments principaux du projet 		
6	❖ Confirmation de la coopération artistique et/ou technique : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Liste artistique (le cas échéant) et liste technique définitives avec indication des nationalités pour les trois premiers rôles et les chefs de poste 		
7	❖ Copies de la reconnaissance nationale provisoire de la coproduction du projet par les autorités compétentes de chacun des pays coproducteurs		
8	❖ Copies des contrats d'aides publiques ainsi que des investissements privés et des parrainages <p><i>Si les contrats ne sont pas en anglais ou français, vous pouvez utiliser le formulaire de résumé de contrat d'investissement disponible dans la section Téléchargement de notre site internet pour les traduire</i></p>		
9	❖ Documents constituant la chaîne des droits <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrat(s) d'écriture ➤ Contrat(s) de réalisation ➤ Contrat(s) d'option/adaptation le cas échéant <p><i>Si les contrats ne sont pas en anglais ou français, vous pouvez utiliser le formulaire de résumé de contrat de droits d'auteur disponible dans la section Téléchargement de notre site internet pour les traduire</i></p>		
10	❖ Un tableau de remontées des recettes		
11	❖ Un contrat de compte de domiciliation de recettes (CAMA) dûment signé <ul style="list-style-type: none"> ➤ Obligatoire uniquement pour les projets au devis égal ou supérieur à 3M€ ou si demandé par le Comité de direction ➤ De plus amples informations dans « Coûts finaux et remboursement » sur notre site internet. <p><i>Eurimages doit être signataire du contrat de domiciliation de recettes (CAMA) et être inclu dans la circulation du projet de contrat</i></p>		

12	❖ Confirmation du début de tournage principal/de l'animation principale ➤ Déclaration écrite et rapport de tournage quotidien si approprié	
13	❖ Un extrait récent (moins de trois mois) du registre de commerce pour chacun des coproducteurs NOUVEAU	
14	❖ Tout autre document prouvant que les conditions suspensives fixées par le Comité de Direction ont été remplies.	
Autres documents et informations		
	❖ Information sur les réseaux sociaux et la publicité ➤ Nous invitons les producteurs à partager des images (photographies ou images du tournage principal), des vidéos, des liens vers des interviews publiées, ainsi que les comptes réseaux sociaux (y compris celui de la société de production) du projet soutenu.	

Deuxième paiement		30% du total de l'aide	✓
	A fournir dès que possible		
1	❖ Approbation des génériques de début et de fin ➤ Incluant le logo Eurimages (animé et fixe) comme stipulé dans la convention de soutien Note. <i>Les projets de génériques doivent être soumis pour approbation au moins trois semaines avant la finalisation du master numérique, afin que les délais soient suffisants pour intégrer d'éventuelles modifications demandées par Eurimages et obtenir l'approbation définitive.</i>		
4	❖ Lettre de confirmation du laboratoire indiquant la date exacte de fabrication du master numérique Note. <i>ce certificat du laboratoire doit être soumis dès que le master numérique a été finalisé.</i>		
2	❖ Copies des contrats de distribution, préventes et ventes monde <i>S'ils ne sont pas en anglais ou français, vous pouvez utiliser les formulaires de résumés de contrat de distribution disponibles dans la section Téléchargement de notre site internet.</i> Note : <i>Veillez consulter l'article 7.1 des Règles du soutien à la coproduction pour la définition du couloir de remboursement du Fonds. Les MG et les avances sur les ventes internationales acceptés par Eurimages comme déductibles seront listés dans un tableau communiqué au producteur après l'approbation des crédits. L'approbation de cette liste de montants déductibles devra être communiquée au Secrétariat par écrit.</i> <i>La liste définitive des MG et les avances sur les ventes internationales acceptés par Eurimages comme déductibles seront listés dans la lettre de paiement final après approbation de la partie A définie au point 6 ci-dessous.</i>		
	Autres éléments requis		
3	❖ Plan de financement définitif approuvé par le Secrétariat		
5	❖ Confirmation de la sortie en salles dans chacun des pays coproducteurs ➤ Une lettre du distributeur confirmant: ▪ La date de sortie cinématographique du film ▪ Le nombre de projections ▪ Le nombre d'écrans de sortie ▪ Si possible, les résultats d'exploitation ➤ Pour les documentaires, si approprié, une sélection dans au moins un festival cinématographique important.		
6	❖ Les coûts de production définitifs certifiés par un expert-comptable indépendant, un auditeur ou un commissaire aux comptes et présentés à l'aide de formulaires standard à trouver sur notre site internet dans la section Téléchargements ➤ Situation financière du film par pays coproducteur (Partie A) ➤ Situation financière globale du film (Partie B)		

	<p>Voir la Note explicative et de plus amples informations sur notre site Note : pour les coûts finaux allemands, seules les certifications délivrées par des "Wirtschaftsprüfer" (et non des "Steuerberater") seront acceptées</p>	
7	<p>❖ Copies de la reconnaissance nationale définitive de la coproduction du projet par les autorités compétentes de chacun des pays coproducteurs</p>	
8	<p>❖ Matériel publicitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Bande-annonce internationale via un lien de téléchargement ➢ Une série de photos numériques de la production ➢ Une affiche numérique de chaque pays coproducteurs ➢ 3 DVDs du film avec des sous-titres en anglais et, si possible, en français, à envoyer aux bureaux d'Eurimages à Strasbourg (France). ➢ Un lien vers le film en streaming avec des sous-titres en anglais et, si possible, en français, valable pour une période minimale de 30 jours. ➢ Si possible, 2 affiches papier du pays du producteur délégué à envoyer aux bureaux d'Eurimages <p><i>Les DVDs ne doivent pas être filigranés et être adaptés à la lecture en Europe</i></p>	
9	<p>❖ Tout autre document jugé nécessaire par le Secrétariat</p>	
Autres documents et information		
	<p>❖ Affiches papier du projet à envoyer aux bureaux d'Eurimages à Strasbourg (France) – voir adresse ici</p>	
	<p>❖ Information publicitaire pour la promotion sur les réseaux sociaux</p>	